

le vendredi 14 mai 2004

10 h

Prière.

L'hon. P. Robichaud annonce que l'intention du gouvernement est que la Chambre, après la troisième lecture, se forme en Comité des subsides pour étudier les prévisions budgétaires relevant du Cabinet du premier ministre.

---

Il est unanimement convenu de modifier l'horaire, à savoir de suspendre la séance de 12 h 30 à 13 h et de la lever à 16 h 30.

---

M. Burke invoque le Règlement ; il demande que le ministre de la Sécurité publique retire un geste antiparlementaire. Le président informe la Chambre qu'il n'a pas été témoin du geste ; cependant, il demande de se garder d'employer un langage antiparlementaire.

---

Sont lus une troisième fois les projets de loi suivants :

14, *Loi modifiant la Loi sur la santé mentale* ;  
29, *Loi modifiant la Loi sur la santé mentale* ;  
30, *Loi modifiant la Loi sur le paiement des services médicaux*.

---

Il est ordonné que ces projets de loi soient adoptés.

---

La Chambre, conformément à l'ordre du jour, se forme en Comité des subsides sous la présidence de M. C. LeBlanc.

Le président du comité suspend la séance à 11 h 18.

11 h 25

La séance reprend sous la présidence de M. C. LeBlanc.

À 12 h 30, la séance est suspendue d'office jusqu'à 13 h.

13 h

La séance reprend sous la présidence de M. C. LeBlanc.

Après un certain laps de temps, le président de la Chambre reprend le fauteuil. Le président du comité, M. C. LeBlanc, demande au président de la Chambre de revenir à la présentation des rapports de comités et fait rapport que le comité a accompli une partie du travail au sujet des questions dont il a été saisi, a adopté plusieurs crédits et demande à siéger de nouveau.

Le président de la Chambre, conformément à l'article 78.1 du Règlement, met aux voix la motion d'adoption du rapport, dont la Chambre est réputée être saisie; la motion est adoptée.

Voici les crédits dont il est fait rapport :

| BUDGET PRINCIPAL<br>COMPTE ORDINAIRE<br>2004-2005                               |  | Votés (\$) |
|---|--|------------|
| <b>CABINET DU PREMIER MINISTRE</b>  |  |            |
| Administration .....  |  | 1 107 000  |
| Moins : crédits législatifs .....   |  | 56 000     |
| Votés .....   |  | 1 051 000  |
| <b>SOCIÉTÉ DE DÉVELOPPEMENT RÉGIONAL</b>  |  |            |
| Projets et activités de développement .....                                     |  | 41 069 000 |
| Moins : crédits législatifs .....   |  | 0          |
| Votés .....   |  | 41 069 000 |
| <b>GOVERNEMENT GÉNÉRAL</b>  |  |            |
| Conseil du Premier ministre sur la condition des<br>personnes handicapées ..... |  | 256 000    |
| Conseil consultatif sur la jeunesse du Nouveau-Brunswick                        |  | 147 000    |
| Communications Nouveau-Brunswick .....  |  | 1 640 000  |
| Commission sur la démocratie législative .....                                  |  | 820 000    |
| <b>COMPTE DE CAPITAL</b>  |  |            |
| <b>SOCIÉTÉ DE DÉVELOPPEMENT RÉGIONAL</b>  |  |            |
| Projets d'immobilisations .....   |  | 320 000    |
| Programme d'infrastructure Canada - Nouveau-Brunswick                           |  | 14 525 000 |

La Chambre adopte ces crédits.

---

La séance est levée à 16 h 35.